

de Bourse qui l'implorant, afin de pouvoir renouveler en toute sécurité les scandales des dernières années de la monarchie ? Croyez-vous que, si les chefs ostensibles du parti monarchique avaient une foi entière dans le Président, ils n'auraient pas songé à cet expédient si simple de l'état de siège ? Mais ils se défient de M. Louis Bonaparte ; mais, en pleine paix, d'un tour de scrutin ériger une dictature, improviser une dynastie, crier un beau matin, sans que la France éclate de rire : Vive Changarnier 1^{er}, voilà ce qui fait reculer tout le monde, même les plus intrépides !

Aussi, point d'émeutes, point d'insurrections, point de troubles, sous aucun prétexte et à aucun prix ! La paix, la paix la plus entière, la plus profonde, telle est l'unique et certaine condition de la durée de la République. La paix n'est peut être pas dans les esprits ; mais, ce qui vaut mieux, elle est dans les faits, elle est comme imposée d'en haut. Que les adversaires de la République la subissent comme un châtiment !

La nouvelle loi électorale va créer à la bourgeoisie de nouveaux devoirs ; depuis Février, cette bourgeoisie, issue de la révolution, cette bourgeoisie, qui criait : Vive la Réforme ! s'est tenue à l'écart ; dépassée un moment par les impatiences du prolétariat, elle va reprendre la place qui lui appartient par droit d'aînesse ; initiée la première à la vie politique, héritière de la philosophie de 89, déjà disciplinée par les institutions parlementaires des régimes passés, elle doit, sans hésitation, vigoureusement, généreusement, se mettre à la tête du mouvement qui a éclaté en Février, le modérer, le régulariser ; développer la révolution et lui faire porter tous ses fruits ; payer de sa personne et de son influence sans faux égoïsme et sans vain orgueil, telle est sa tâche, telle est sa mission. Que si, oublieuse de sa destinée, elle laisse le jacobinisme et la contre-révolution s'entrechoquer sous ses yeux ; elle aura beau, à l'heure de la bataille, se croiser les bras ou se laver les mains en disant : Je suis innocente de ce qui arrive, elle n'échappera point au commun désastre. Les détestables orgies renouvelées de 1815 ou de 1793 ne lui laisseraient d'autre alternative qu'une déchéance honteuse ou une ruine sanglante.

En 1820, M. Guizot posait ainsi la question entre la royauté légitime et la France : gouverner de concert avec les intérêts nouveaux et à leur profit, ou gouverner de concert avec les intérêts anciens et sous leur influence. La question n'a pas changé en 1850 ; il s'agit toujours de savoir si les éléments anciens prévaudront sur les éléments nouveaux ; une révolution est toujours, quoi qu'on dise, le triomphe de certains intérêts, de certaines idées, de certaines forces ; vous n'établirez un ordre fécond qu'en tenant compte de ces intérêts, de ces idées et de ces forces ; Bonaparte, premier consul, le comprit bien. L'idée ne lui vint point de restaurer la société, le gouvernement d'avant 89 ; il employa des noms nouveaux pour